



FORMATION EN PRÉSENTIEL

AIPR ENCADRANT

Dernière mise à jour le 27/04/2021.

OBJECTIF

Obtenir l'autorisation d'intervenir à proximité des réseaux

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Connaître la réglementation DT-DICT
- Se situer dans les niveaux de responsabilité parmi les différents acteurs
- Savoir préparer les travaux à proximité des réseaux



Tarif	A PARTIR DE 200€ / JOUR / APPRENANT
Réf.	AIPR ENCADRANT
Contact	0562061167 commercial@pica-formation.com www.pica-consultant.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel en préparation technique et administrative des travaux à proximité des réseaux aériens et enterrés et encadrant les chantiers (conducteur de travaux,...)

PRÉ-REQUIS

- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Avoir une expérience dans la conduite de travaux

MODALITÉS D'ACCÈS

Modalités : CPF, plan de développement des compétences, inscription libre





Délai d'accès : Nos formations sont accessibles dans un délai moyen de 15 jours

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

En intra-entreprise ou en inter-entreprise

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Méthodes : Exposés interactifs, mises en situation, jeux de rôles
Moyens : Vidéoprojecteur, paperboard, livrets et outils pédagogiques nécessaires à la formation

 Niveau Autres formations professionnelles continues	 Modalité Présentiel	 Effectif par session 1 mini > 10 maxi	 Durée 7 heures / 1 jour(s)
--	--	--	---



PROGRAMME

I Présentation

- Formateur
- Stagiaires

II Réglementation et contexte

- Réglementation
- Les différents acteurs
- Les procédures (DT-DICT-ATU)
- Responsabilités et sanctions

III Préparation de l'intervention

- Identification des réseaux
- Localisation des réseaux selon leur classe
- Lecture de plan

IV Exécution des travaux à proximité des réseaux

- Documents nécessaires
- Le guide technique
- Piquetages et marquages au sol

- Actions de prévention à mettre en œuvre
- Faire appliquer les règles de sécurité
- Fournir les EPI
- Anticiper les situations potentiellement dangereuses
- Les travaux sans tranchée
- Les arrêts de chantier

V Risques spécifiques des réseaux électriques aériens

VI Particularités des travaux urgents

VII Dispositions en cas d'endommagement ou d'anomalies

- Mesures à respecter en cas d'accident
- Règle des 4A
- Déclaration
- Responsabilités

VIII Entraînement au QCM

IX Examen

LES PLUS

Un livret sera remis à chaque participant - Tests réalisés sur tablettes

INTERVENANT(S)

Formateurs référencés GROUPE PICA

ÉVALUATION

Evaluation à chaud des connaissances au cours de la formation, Évaluation théorique de la formation grâce à un QCM

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de réussite aux tests AIPR